DLP 22-7-64 311289

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Supplément n° 2 au Bulletin n° 46 de Juillet 1964 — 20 Juillet 1964

VIGNE

ARAIGNEES ROUGES :

Surveiller le développement de ces ravageurs. Des pullulations sont constatées localement en Bourgogne principalement dans les vignes n'ayant reçu aucun traitement acaricide au printemps.

Intervenir avec l'un des produits acaricides de contact indiqués dans la liste des produits antiparasitaires envoyée aux abonnés au début de la campagne. Choisir de préférence un produit à longue durée d'action.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

H. SOULIE

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés
des Avertissements Agricoles.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Conté.
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P64